

Affaire suivie par :
Mathieu FURIC
IA IPR EPS
Tél : 01 30 83 40 43
Mél : mathieu.furic@ac-versailles.fr

Versailles, le 10/09/2025

Marie-Laure NOEL
Coordinatrice académique FC EPS
Mél : marie-laure.desseignes@ac-versailles.fr

Les IA-IPR EPS de l'Académie de
Versailles

Nadine DREVET
Ingénierie de Formation
Mél : nadine.drevet@ac-versailles.fr

à

Mesdames et Messieurs les cheffes et
chefs d'établissement

Objet : Formation sur l'actualisation du projet pédagogique en EPS

Les programmes d'EPS, que ce soit au collège ou au lycée, indique la nécessité de concevoir et de mettre à jour un projet disciplinaire partagé par l'ensemble des enseignants et enseignantes d'EPS de l'établissement.

Pour accompagner vos équipes à s'engager dans cette démarche collaborative qui s'inscrit sur un temps long, l'inspection pédagogique régionale propose un parcours de formation. Plus de 800 professeurs d'EPS se sont déjà inscrits à un ou plusieurs modules ces quatre dernières années. Nous souhaitons leur permettre de poursuivre leur formation sur l'ensemble du parcours, mais aussi permettre à de nouvelles équipes d'y accéder.

Le parcours de formation évolue dans son organisation pour s'adapter aux besoins des équipes. Une seule inscription est nécessaire, et les équipes choisiront ensuite les thématiques de travail les plus adaptées à leurs besoins et à l'avancée de leur réflexion. Si les enseignants et enseignantes d'EPS de votre établissement ont déjà suivi une partie de la formation les années précédentes, ils pourront poursuivre leur réflexion en se focalisant sur les parties qu'ils n'avaient pas vécu auparavant.

L'organisation retenue sera la suivante :

- Un parcours M@gistère modulable, en fonction de leurs besoins, durant entre 2h et 5h : Selon les choix de l'équipe, ils pourront travailler à distance sur des éléments concernant les phases de Diagnostique, et/ou de Ciblage et de Choix, et/ou d'Évaluation.
- Une journée en présentiel : Lors de cette journée, ils pourront travailler en équipe sur la conception ou la mise à jour du projet EPS, accompagnés par des formateurs et formatrices académiques.

La participation à cette formation relève d'une inscription en « Gaia Respo », elle sera donc réalisée par vos soins, en concertation avec votre équipe EPS.

Nous vous saurions gré de bien vouloir solliciter vos enseignants d'EPS sur cette opportunité.

Il est important que l'engagement sur cette formation soit collectif, gage d'une EPS cohérente et partagée au sein de l'établissement, et d'un parcours de formation équilibré, ambitieux et équitable pour les élèves. Les temps de réflexion et de construction collectifs restent en effet majoritaires sur chacun des modules du parcours.

Concernant le temps de formation en présentiel, un lieu par département a été identifié pour limiter les déplacements.

L'inscription se fera par l'établissement, selon la procédure internet GAIARESPO.

Les professeurs pourront être inscrits aux dispositifs géographiques suivants :

- 25A0250896 EPS-A: DIAGNOSTIQUER CIBLER EVALUER LES PARCOURS 78, Groupe 01 présentiel, à la DANE de Marly, le vendredi 13 mars
- 25A0250896 EPS-A: DIAGNOSTIQUER CIBLER EVALUER LES PARCOURS 91, Groupe 02 présentiel à Longjumeau, le vendredi 13 mars
- 25A0250896 EPS-A: DIAGNOSTIQUER CIBLER EVALUER LES PARCOURS 92, Groupe 03 présentiel à Bourg La Reine, le vendredi 13 mars
- 25A0250896 EPS-A: DIAGNOSTIQUER CIBLER EVALUER LES PARCOURS 95, Groupe 04 présentiel à Saint-Ouen-l'Aumône, le vendredi 13 mars

La campagne d'inscription sera ouverte jusqu'au 5 décembre 2025.

En fonction du nombre d'inscrits, des ajustements sur les lieux de formation et/ou des regroupements sont possibles.

Nous vous remercions de votre précieuse collaboration au service du développement professionnel de vos professeurs d'EPS.

Pour les IA-IPR EPS,

Mathieu FURIC
IA-IPR EPS
Référent de la formation continue disciplinaire
sur l'Académie de Versailles.

